



Lyon, le 29/03/2018

A l'attention de Madame Marie-Danièle Campion, Rectrice de l'académie de Lyon,
Rectrice de la région Auvergne-Rhône-Alpes, chancelière des universités

Madame la Rectrice,

Le Collège Maurice UTRILLO de Limas, avec de nombreuses diversités sociales qui en font, il est vrai, sa spécificité et sa richesse, accueille aujourd'hui de plus en plus d'élèves en grandes difficultés.

Vous comprendrez donc bien qu'avec des classes de près de 30 élèves, il sera compliqué voire impossible de prendre en charge correctement tous les collégiens. L'accompagnement de chacun, avec son histoire, ses difficultés, ses attentes, et ses besoins, sera fatalement moins efficace.

Tant du point de vue humain que pédagogique, des effectifs trop lourds ne permettront pas aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. Nous souhaitons donc, comme l'a annoncé Monsieur le ministre BLANQUER, que les disparités sociales soient bien prises en compte en équilibrant les dotations en emplois au bénéfice des territoires qui concentrent les populations socialement en difficulté.

En pratique, avec des salles de classe trop petites, les professeurs ne pourront plus se déplacer correctement ni séparer des élèves qui bavardent. Plus la classe sera surchargée, plus il sera difficile de faire cours.

Concernant la prise de parole, et pas seulement en langues vivantes, les élèves ne pourront que moins participer, moins s'exprimer, moins poser de questions, et moins répondre à celles des professeurs. Pour les plus réservés, la prise de parole sera alors fortement compromise. Il s'agit de l'année du brevet, une année importante pour l'orientation et qui ne peut être manquée avant l'entrée au lycée. Puisque pour construire l'avenir des élèves, un accompagnement personnalisé et continu de chacun est nécessaire (DP de Monsieur le ministre).

Déterminés, les parents d'élèves et les professeurs représentés ici ce soir, vous remerciant de nous avoir reçus et écoutés. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une question de bon sens et nous attendons donc de votre part, un geste de cohérence avec l'attribution en 3ème de la classe supplémentaire que nous vous demandons pour la rentrée 2018.

Veillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations distinguées.